



Non ouverture de succession

Par **aurelie0722**, le **05/10/2009** à **21:39**

Tout d'abord bonjour à tous. Je vous explique ma situation
J'ai été chez un notaire pour l'ouverture de la succession de ma grand mère, en représentation de mon père prédécédé.
Les demis frères de mon père et le mari de la défunte ont refusé l'ouverture de la succession.
De mon côté, je ne sais pas quoi faire.
Juste une question à poser: Est-ce que, au décès du mari de la défunte, je pourrait prétendre à une succession quelconque, en but de récupérer ma part de grand mère?
Merci de me répondre car je suis complètement démunie face à cette situation.
Aurélie0722